Par e-mail : https://www.lemonde.fr/economie/article/2022/12/03/nucleaire-edf-a-recu-une-livraison-d-uranium-de-retraitement-enrichi-en-provenance-de-russie_6152763_3234.html

EDF a reçu une livraison d'uranium de retraitement enrichi en provenance de Russie

Une seule installation au monde, appartenant au géant Rosatom, permet de « recycler » l'uranium déchargé des réacteurs français.

Par Perrine Mouterde 03 12 2022

Le commerce d'uranium entre Paris et Moscou se poursuit. Le groupe français EDF a confirmé avoir reçu, mardi 29 novembre, une livraison d'uranium de retraitement enrichi (URE) en provenance de Russie, comme l'a rapporté, vendredi, le quotidien *La Tribune*. Une opération rendue possible par le fait que l'industrie nucléaire ne fait pas l'objet de sanctions européennes malgré l'implication du géant russe Rosatom dans l'occupation de la centrale de Zaporijia, en Ukraine.

Interrogé à la mi-novembre par *Le Monde* à propos de la mise en œuvre du contrat signé en 2018 avec Tenex, une filiale de Rosatom, pour la transformation d'uranium de retraitement, EDF avait indiqué qu'*« aucune livraison ni importation »* d'uranium vers ou en provenance de Russie *« n'*[avait] *eu lieu depuis février 2022 »*, soit depuis le début de la guerre, sans préciser qu'une livraison était attendue moins de deux semaines plus tard. L'entreprise indiquait par ailleurs avoir engagé des discussions avec Orano et avec Westinghouse pour mettre en place une installation de conversion de l'uranium de retraitement (URT) en Europe de l'Ouest.

La France est l'un des seuls pays nucléarisés à avoir fait le choix du retraitement de ses combustibles usés, qui consiste à séparer les déchets des matières pouvant être réutilisées, à savoir du plutonium et de l'URT. Or actuellement, seule une usine de Rosatom – elle est située dans la région de Tomsk, en Sibérie –, est capable de *« recycler »* cet URT issu des cinquante-six réacteurs français.

Contacté par *Le Monde* vendredi, EDF n'a pas souhaité préciser quelle quantité d'URE avait été réceptionnée ni donner davantage de détails sur la teneur du contrat conclu avec Tenex ou sur de futures livraisons. L'entreprise affirme *« continuer à appliquer strictement toutes les sanctions internationales »*. Le ministère français de la transition énergétique, pour sa part, n'a pas répondu aux sollicitations du *Monde*.

Greenpeace pour l'arrêt du commerce nucléaire avec la Russie

L'organisation antinucléaire Greenpeace et le site d'information Mediapart avaient révélé, mardi, que *« des dizaines de fûts d'uranium enrichi et dix containers d'uranium naturel en provenance de Russie »* étaient arrivés ce jour-là par cargo dans le port de Dunkerque (Nord). S'agissant de l'uranium enrichi, l'ONG ne pouvait préciser, à partir de ses observations, s'il s'agissait d'uranium naturel ou de retraitement. Dans la journée, le constructeur de centrales nucléaires et fournisseur de combustible Framatome, une filiale d'EDF, avait précisé à l'Agence France-Presse avoir reçu une *« livraison de matière pour la fabrication de combustibles nucléaires »* à destination de son usine de Romans-sur-Isère (Drôme).

L’URE, de son côté, ne peut être réutilisé que dans la centrale EDF de Cruas, en Ardèche. Alors que cette utilisation est à l’arrêt depuis 2013, l’entreprise a confirmé vouloir la relancer en 2023 afin de *« refaire la démonstration du caractère recyclable de l’URT »*. La livraison d’URE n’a aucun caractère d’urgence pour la filière française, les cinquante-six réacteurs du parc n’en ayant pas besoin pour fonctionner.

Dès mardi, Greenpeace avait appelé à un arrêt définitif de tout commerce nucléaire avec la Russie et à la résiliation de l’ensemble des contrats en cours entre l’industrie nucléaire française et Rosatom ainsi que ses filiales. *« Importer de l’URE, c’est presque encore plus honteux que d’importer de l’uranium naturel, car 90 % de l’URT que l’on envoie en Russie reste là-bas sous forme de déchet,* déplore Pauline Boyer, chargée de campagne transition énergétique et nucléaire chez Greenpeace. *C’est une bonne manière de nous débarrasser de nos stocks d’URT ! La filière nucléaire met en avant un prétendu recyclage mais cette voie est très problématique. »*

Le procédé d’enrichissement de l’uranium génère de grandes quantités d’uranium appauvri et seules 10 % des quantités d’URT envoyées par EDF en Russie reviennent sous forme d’URE, le reste demeurant sur place. En France, 34 000 tonnes d’URT sont entreposées à Pierrelatte, dans la Drôme. En octobre 2020, l’Autorité de sûreté nucléaire s’est inquiétée de cet accroissement des stocks d’URT en indiquant que même si celui-ci était réutilisé à partir de 2023, cela ne suffirait pas à compenser la production annuelle. De son côté, la filière nucléaire défend l’idée que le retraitement permet de réduire la quantité d’uranium naturel excavée ainsi que les volumes de déchets.

Perrine Mouterde